



DEPUTE-E-S COMMUNISTES

# Communiqué

Paris, le 8 mars 2018

## **Reconnaissance sociale des aidants : le groupe GDR contraint le gouvernement à prendre des engagements**

Aujourd'hui, les députés du groupe GDR ont défendu en séance leur proposition de loi pour une reconnaissance sociale des aidants.

Ce texte soutenu par l'ensemble du milieu associatif (Association française des aidants, APF, Fédération des Mutuelles de France, FNAAF, FNATH, Ligue des droits de l'Homme, Unaf, Unapei) et attendu par les proches aidants, est une première réponse à l'enjeu fondamental de la perte d'autonomie car la puissance publique ne joue plus aujourd'hui son rôle.

Dans un contexte de solidarité nationale défaillante et d'insuffisance de moyens financiers, la société se repose de plus en plus sur les 11 millions de proches aidants. Ce travail informel et gratuit doit être reconnu socialement grâce à l'inscription de nouveaux droits pour ces personnes.

C'est tout l'objet des mesures que nous avons mis en débat : indemnisation du congé de proche aidant fixé à un an par personne aidée, possibilité de fractionner le congé ou de le prendre à temps partiel, harmonisation par le haut des droits à la retraite des aidants familiaux.

En dépit de mesures consensuelles et attendues par nos concitoyens, la majorité En Marche et le Gouvernement ont refusé de mener un débat au fond sur notre texte tout en soulignant une « *proposition de loi salutaire* ».

Nous déplorons que le Gouvernement renvoie à plus tard l'adoption de mesures utiles, empêchant de répondre dans l'immédiat aux préoccupations des proches aidants, comme à l'enjeu urgent de la perte d'autonomie.

Poussée dans ses derniers retranchements, la Ministre de la Santé s'est engagée devant l'Assemblée Nationale à reprendre nos propositions d'ici l'été dans le cadre de mesures législatives. Nous en prenons acte tout en restant vigilant quant au respect de cet engagement.

Il s'agit d'une première victoire pour la reconnaissance du travail d'exception effectué au quotidien par les proches aidants.